

Swaziland

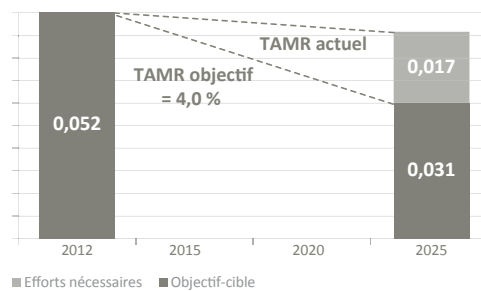
Date d'adhésion :
Novembre 2013

Faits marquants

- La nutrition est intégrée dans le Plan d'action national du Swaziland pour la nutrition (1997), l'Indice de développement du Swaziland (SDI), la Stratégie nationale de développement 2 du Swaziland (NDS2), le Plan national stratégique pour le secteur de la santé 2 (NHSSP2), la Politique globale du secteur de l'agriculture, le Plan stratégique sur les centres de soins de proximité, la Stratégie et plan d'action de réduction de la pauvreté (PRSAP), le Plan national d'investissement agricole (PNIA) et l'UNDAF.
- L'analyse des écarts et la cartographie des interventions des parties prenantes en faveur de la nutrition ont été réalisées pour faciliter l'élaboration des lignes directrices en matière de prévention du retard de croissance.
- Le gouvernement du Swaziland a adopté le Cadre de dépenses à moyen terme triennal pour assurer le suivi financier avec l'aide des partenaires.

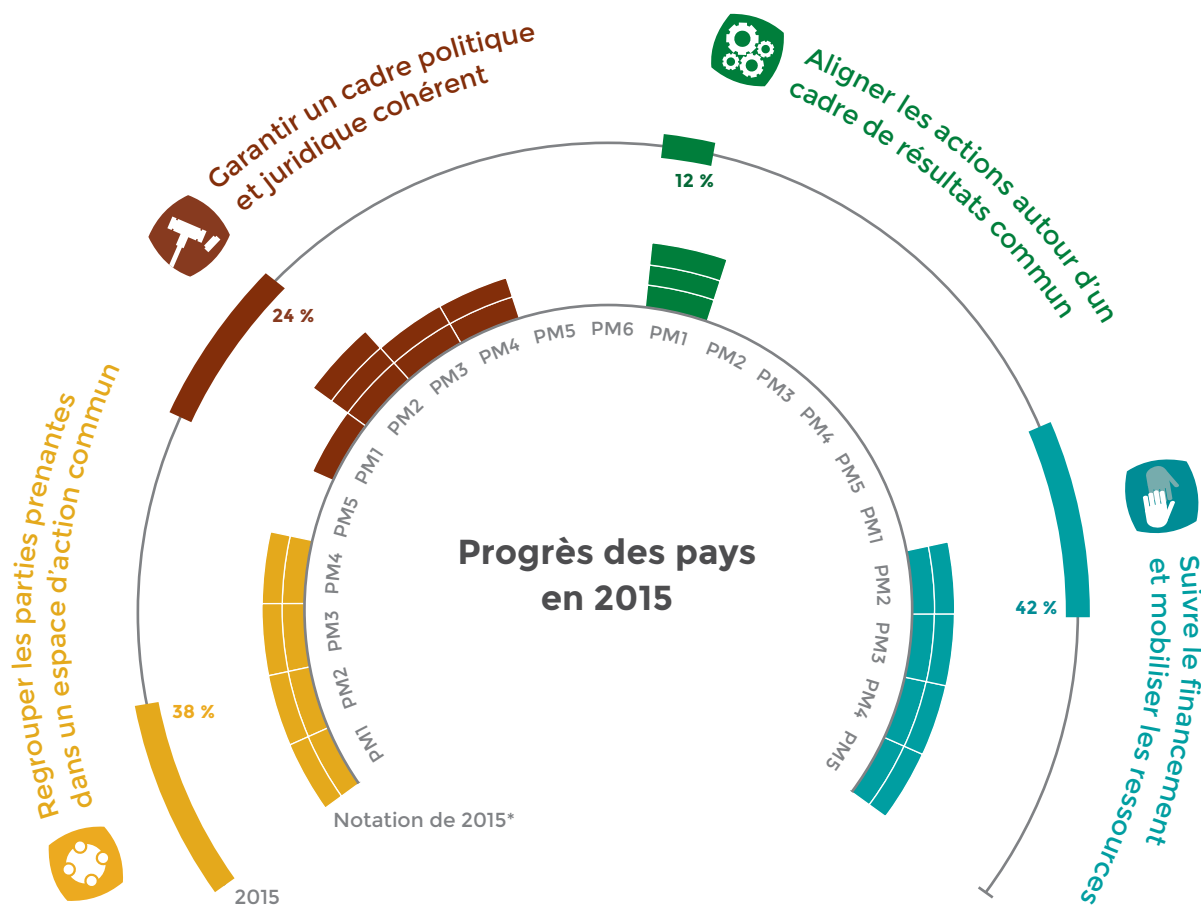
Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 31,0 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 18,2 %



Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans :	31,0 %
Faible poids à la naissance :	8,7 %
Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois :	44,1 %
Émaciation des enfants de moins de cinq ans :	0,8 %
Surpoids des enfants de moins de cinq ans :	10,7 %
Anémie des femmes entre 15-49 ans :	27,8 %

*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.



*Voir page 29 pour davantage d'informations sur la notation de chaque indicateurs de progrès 2015



Le Conseil national de nutrition du Swaziland (SNNC) est l'organe de coordination au ministère de la Santé en charge de la coordination des interventions de nutrition et de l'élaboration des politiques ainsi que de la mobilisation des ressources et de la fourniture de réponses techniques. Le SNNC regroupe plusieurs ministères de tutelle, y compris l'Agriculture, l'Éducation, le Commerce, l'Industrie et les Échanges, les Finances, l'Économie, la Planification et le Développement. D'autres alliances avec un accent sur la nutrition dans leur mandat sont le Forum de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé infantile et nutritionnelle, l'Alliance pour les micronutriments et le Forum pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH). La mise en œuvre des interventions spécifiques est généralement dirigée par des équipes spéciales soutenant le SNNC.

Le Réseau des Nations Unies pour la nutrition au Swaziland comprend le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'Assemblée de coordination des organisations non gouvernementales (CANGO) est l'organisme faîtière qui rassemble différentes organisations de la Société civile. L'engagement du Secteur privé est démontré par le travail coordonné de la Standards Authority Swaziland (SWASA) et Premier Swazi Milling Division.

Une cartographie des parties prenantes, notamment des ministères du gouvernement, des donateurs et des partenaires, qui soutiennent actuellement des activités spécifiques à la nutrition et des activités contribuant à la nutrition, a été élaborée afin de guider la mise en œuvre des interventions.

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



La Politique nationale de nutrition (PNN) a été élaborée et est en attente d'approbation par le Parlement. Le plaidoyer par le SNNC dont l'approbation est en cours est soutenu par les partenaires de développement. Des plans sont en cours pour l'élaboration d'un plan stratégique de nutrition qui opérationnalise les priorités énoncées dans le NNP. La nutrition a été intégrée dans plusieurs des documents nationaux :

- Indice de développement du Swaziland
- Deuxième stratégie nationale de développement du Swaziland
- Deuxième plan stratégique sectoriel national de santé
- Politique globale du secteur agricole
- Plan stratégique des points de prise en charge de proximité

- Stratégie et plan d'action de réduction de la pauvreté
- Plan national d'investissement agricole (PNIA)
- Cadre d'assistance au développement des Nations Unies au Swaziland (UNDAF)

Un nouveau rapport a été compilé sur la base de l'analyse des lacunes et de la cartographie des interventions nutritionnelles pour aider au développement d'une ligne directrice pour la prévention du retard de croissance.

La loi révisée de la santé publique (devant être approuvée) intègre le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et la loi sur l'iodation du sel. Elle est également réglementée à l'échelle nationale et la non-conformité est considérée comme culpabilisante.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



Le Swaziland doit encore élaborer un cadre commun de résultats même si les objectifs en matière de nutrition sont décrits dans les politiques sectorielles nationales. **L'UNDAF aligne différents indicateurs de nutrition aux objectifs nationaux et** même si les programmes de nutrition s'alignent avec des plans nationaux de développement, les opportunités demeurent pour des actions harmonisées dans

tous les secteurs, ainsi que le suivi et le rapport responsables des ministères d'exécution. **Une fois que la politique nationale de nutrition est approuvée, un cadre de suivi et d'évaluation sera élaboré pour faciliter le suivi et le rapport précis.**

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



Le gouvernement du Swaziland a adopté un Cadre de dépenses à moyen terme de trois ans pour le suivi financier avec l'aide de partenaires. Le financement national pour la nutrition est largement attribué par le ministère de la Santé et le ministère de l'Agriculture. **Les ressources financières du gouvernement pour la nutrition ont considérablement augmenté et plus de nutritionnistes ont été recrutés provenant de différents ministères d'exécution.**

Le projet de NNP doit encore être chiffré bien que les ressources soient allouées pour les interventions de nutrition par ordre de priorité déterminé par le plan de travail annuel du SNNC. Les ressources des partenaires de développement ne sont pas systématiquement suivies avec celles du SNNC. Il est toujours nécessaire de suivre explicitement le financement des donateurs pour la nutrition afin de garantir que tous les programmes qui contribuent à la nutrition sont comptabilisés afin d'améliorer la planification du renforcement des programmes de nutrition.

Suivre le financement et mobiliser les ressources